

Nouvelles règles de la Corona

- à partir du mercredi 6 mai, les membres de la famille proche peuvent se rendre à nouveau visite
- à partir du 11 mai, tous les magasins peuvent à nouveau ouvrir. L'obligation de porter un masque et la règle de distance de 1,5 à 2 mètres s'appliquent toujours
- à partir du 18 mai, ouverture des beer gardens
- à partir du 25 mai, les restaurants ouvrent
- à partir du 25 mai, les enfants d'âge préscolaire sont autorisés à retourner à l'école maternelle
- à partir du 12 mai, les élèves qui obtiennent leur diplôme en 2021 et les élèves de 4e année peuvent retourner à l'école
- à partir du 18 et du 25 mai, tous les enfants des classes les plus basses (1ère et 6ème, 2ème et 7ème années) doivent retourner à l'école
- à partir du 15 juin, tous les élèves doivent retourner à l'école
- Vous serez informé par votre école lorsque votre enfant sera autorisé à retourner à l'école ou au jardin d'enfants